

29/11/2016 :

Journée d'informations pour élèves pairs et délégués :
Identifier les facteurs de dégradation de l'environnement dans votre établissement et envisager des solutions

"Je suis..., vous êtes..., nous sommes... responsables de l'environnement"

L'objectif de cette séance pédagogique est de sensibiliser les élèves, à partir de constats sur les déchets de l'établissement, identifier leur origine, s'organiser pour respecter et protéger son environnement, proposer des solutions pour les réduire

Cette séance doit permettre d'adopter des gestes économes pour préserver notre planète, être sensibilisé et comprendre les enjeux.

À l'issue d'un petit film de sensibilisation sur l'environnement scolaire, les élèves auront l'occasion de récapituler les informations assimilées autour d'un questionnaire : Etat des lieux de notre établissement »

À la fin de la séance les élèves auront enrichi leurs connaissances et compris des phénomènes liés à l'environnement. Ils pourront donc être les porte-paroles et ainsi transmettre leurs acquis aux autres élèves de l'établissement.

La formation « Eco-délégués »

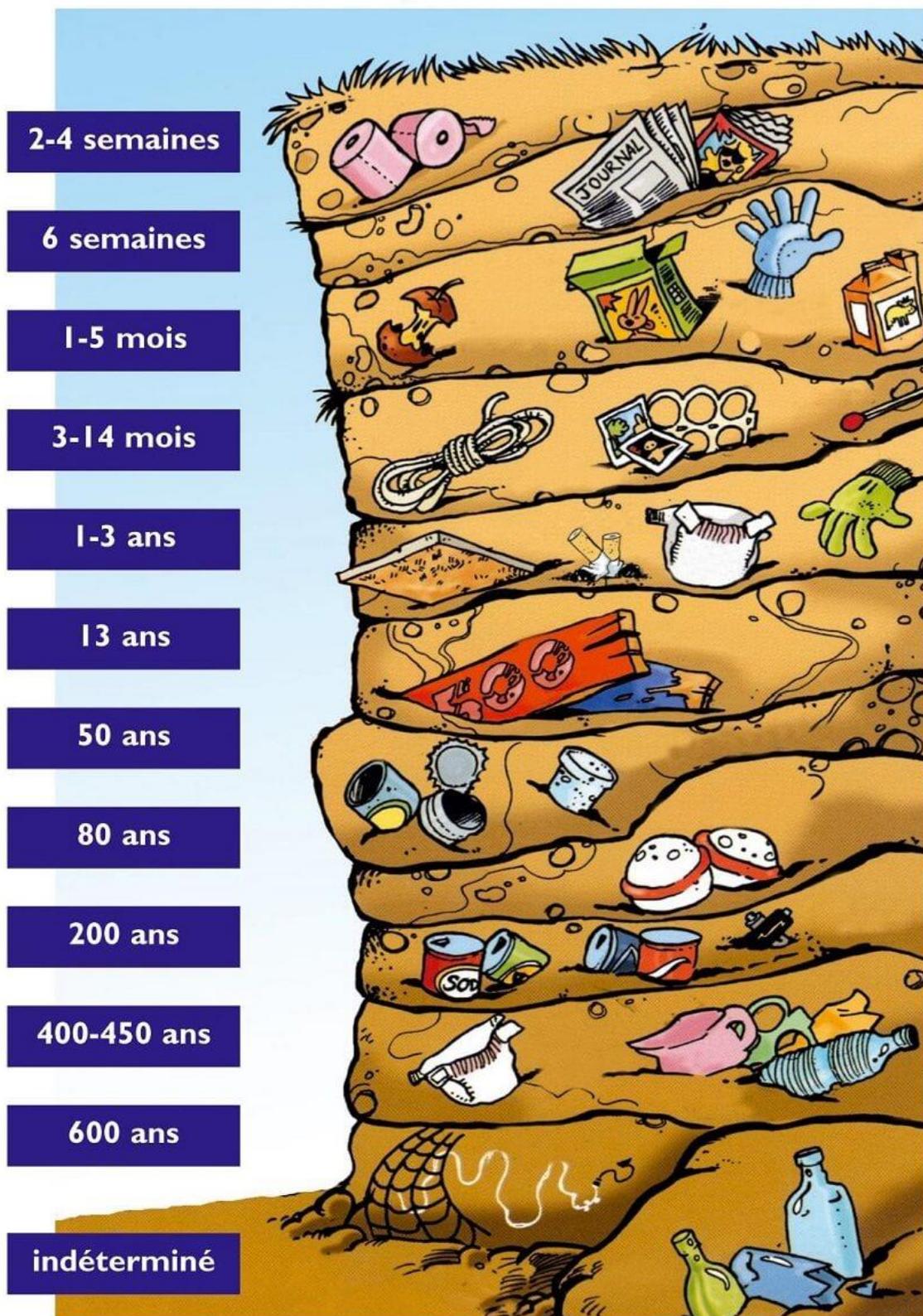
La mise en place d'éco-délégués dans les établissements scolaires concrétise la volonté de l'établissement d'associer l'ensemble des apprenants à l'opération protection de notre environnement

Les missions de l'éco-délégué sont multiples :

- être une force de proposition, participer au comité de pilotage, transmettre les informations à la communauté éducative
- être à l'écoute des préoccupations environnementales de ses camarades
- être un moteur dans la mise en place des actions
- représenter l'établissement lors d'évènements locaux
- participer à la rédaction de communiqués de presse, de campagnes d'affichage, ...

Sensibilisation des élèves : Combien de temps les déchets mettent à se dégrader dans la nature ?

Schéma de biodégradabilité des déchets



Papier toilette : 2 semaines à 1 mois

Trognon de pomme : 1 à 5 mois

Mouchoir en papier : 3 mois

Pelure de fruit : de 3 à 6 mois

Brique de lait : jusqu'à 5 mois

Allumette : 6 mois

Papier journal : de 6 à 12 mois

Ticket de bus ou de métro : environ 1 an

Gant ou chaussette en laine : 1 an

Mégot de cigarette : de 1 à 2 ans (1 seul mégot peut polluer 500 litres d'eau ou 1m³ de neige)

Filtre de cigarette : 1 à 5 ans

Papier de bonbon : 5 ans

Chewing-gum : 5 ans

Huile de vidange : 5 à 10 ans

Certains déchets ne mettent que quelques semaines tandis que d'autres peuvent prendre plusieurs milliers voire millions d'années avant de disparaître.

Le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas

État des Lieux de notre établissement

Exercice : Répondre aux questions ci-dessous (travail en binôme)

Questions	Réponses /Correction
<p>Donnez une définition des mots : déchet, gaspillage, pollution.</p> <p>Le gaspillage alimentaire est différent des « déchets alimentaires ». Ce dernier terme englobe le gaspillage alimentaire, par définition évitable, et les déchets considérés comme inévitables tels que les os, les coquilles d'œufs ou encore les peaux de bananes.</p>	<p>Déchets : Est un déchet tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit... que son détenteur destine à l'abandon ». Tout élément qui est abandonné est un déchet</p> <p>Gaspillage : est l'action qui consiste à utiliser une ressource de manière non rationnelle ou à mauvais escient. Ex : Gaspillage alimentaire : toute nourriture destinée à la consommation humaine qui, à une étape de la chaîne alimentaire, est perdue, jetée, dégradée ».</p> <p>Pollution : est une dégradation de l'environnement par l'introduction dans l'air, l'eau ou le sol de matières n'étant pas présentes naturellement dans le milieu.</p>
Qui est producteur de déchets à l'école ?	Enseignants, élèves, intervenants, personnel....
Quels sont tous les Déchets produits à l'école ? (classe, cantine, cour, toilettes, salle des maîtres, espaces verts, ...)	Papiers, mouchoirs, canettes, cartons, plastiques, briques de jus, papiers, produits d'entretien, piles usagées, espaces verts, déchets des différents ateliers (coiffure, mode, métallier, mécanique auto et bateau, électrotechnique...) Emballages tartines (papier aluminium, serviette,)
Des déchets « dangereux » pour l'environnement sont-ils produits à l'école?	Produits d'entretien, huile de vidange, cheveux, produits chimiques, diluants, câbles électriques, eaux de lavage, Cartouches d'imprimante et toner
Savez-vous quels déchets vous pouvez trier et pourquoi il est indispensable de les trier	Vous jetez par exemple le plastique dans le bac gris, le carton dans le bac jaune ou encore le verre dans les colonnes vertes dédiées. Dans les déchèteries, vous déposez vos encombrants, vos déchets verts ou tout autre déchet, en dehors des ordures ménagères. Il est important de trier ses déchets car cela permet ensuite de les rediriger vers des entreprises qui pourront les recycler, c'est à dire les transformer en de nouveaux produits.
Où jette-t-on les déchets dans l'école?	Pas de tri Dans les poubelles, puis direction la déchetterie ou ils seront brûlés
Comment pourrait-on mesurer la quantité de déchets produits par la classe, par la cantine, par l'école en une semaine?	<ul style="list-style-type: none"> Éduquer et sensibiliser à la réduction de déchets et à la consommation responsable ; Lancer une dynamique de prévention des déchets et de lutte contre les gaspillages au sein de l'école.
Des « actions » sont-elles déjà mises en place à l'école en matière de Gestion des déchets ou de lutte contre le gaspillage ?	Oui :projets Cooler world, alimentation, environnement
Quelle action « réaliste » pourrait-on mener à l'école pour œuvrer au Développement durable ?	Lancement d'un défi à la fin de la semaine, on pèse et/ou on compte le nombre de déchets produits dans chaque classe puis on compare. Ensuite, on montre les résultats aux autres classes et on récompense
Comment sensibiliser l'opinion à l'action menée ?	Passer dans les classes : Charte à mettre dans chaque salle ; - faire des affiches, slogans, chansons, création dans les classes, réaliser des affiches avec les gestes à adopter, panneaux près des poubelles, formation « Eco-délégués »

